

Les placements garantis à taux fixe (CPG)



GESTION DE PATRIMOINE

- Caractéristiques générales**
- Capital et taux d'intérêt garantis à 100 %
 - Admissibles au calcul de la ristourne (REEI non admissible)
 - Taux d'intérêt connu à l'achat
 - Couverts par l'assurance-dépôts*

PRODUITS	CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES					
	Taux d'intérêt	Modalités	Termes	Admissibilité	Minimum requis	Autre
Ép@rgne à terme Offert exclusivement sur AccèsD Internet et services mobiles (téléphones intelligents et tablettes) > Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> • Fixe • Taux en fonction du terme choisi 	Versement des intérêts : annuel ou à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 5 ans • Non rachetable avant l'échéance 	<ul style="list-style-type: none"> • Régimes enregistrés : CELI, REER • Placement non enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 \$ dans un régime enregistré • 1000 \$ dans un placement non enregistré 	Non applicable
Épargne à terme > Plus de détails	Fixe et en fonction du terme choisi	Versement des intérêts : mensuel, trimestriel, semestriel, annuel ou à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> • 30 jours à 10 ans (demandes en caisse et par téléphone) • Rachetable ou non 	<ul style="list-style-type: none"> • Régimes enregistrés : CELI, REER, CRI, REER immobilisé, FERR, FRV, REEI et RRNV (non disponible en Ontario) • Placement non enregistré 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 \$ dans un régime enregistré • 1000 \$ dans un placement non enregistré • 5000 \$ si le terme du placement est inférieur à un an 	Non applicable
Épargne à terme en dollars américains > Plus de détails	Fixe et en fonction du terme choisi	Versement des intérêts : mensuel, trimestriel, semestriel, annuel ou à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> • 30 jours à 5 ans • Possibilité de rachat pour le terme de 1 an 	<ul style="list-style-type: none"> • Placement non enregistré 	5000 \$	*Couvert par l'Autorité des marchés financiers (AMF) au Québec. Non couvert par l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF).
Épargne à terme à rendement progressif rachetable > Plus de détails	Progressif et en fonction du terme choisi	Versement des intérêts : annuel ou à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> • 3 à 5 ans • Rachetable à certaines conditions 	<ul style="list-style-type: none"> • Régimes enregistrés : CELI et REEI • Placement non enregistré 	1000 \$	Non applicable

PRODUITS	CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES					
	Taux d'intérêt	Modalités	Termes	Admissibilité	Minimum requis	Autre
Épargne rachetable > Plus de détails	Fixe	Versement des intérêts à l'échéance	1 an rachetable	<ul style="list-style-type: none"> Régimes enregistrés : CELI, REER, CRI, REER immobilisé, FERR, FRV, REEI et RRNV (non disponible en Ontario) Placement non enregistré 	1 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> Encaissement total ou partiel possible sans frais en tout temps, à la caisse Aucun intérêt n'est versé si le rachat est effectué dans les 30 jours après la date d'achat
Épargne par versements bonifiée (Anciennement Mon projet d'épargne) > Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> Fixe pendant la durée du projet Intérêts bonifiés à chaque année lorsqu'au moins 5 % de l'objectif d'épargne est accumulé pendant l'année Bonification à l'atteinte de l'objectif 	<ul style="list-style-type: none"> Virements modifiables en tout temps Virement minimum de 1 \$ par mois 	<ul style="list-style-type: none"> 6 mois à 5 ans Flexible, modifiable en tout temps Rachetable en tout temps 	<ul style="list-style-type: none"> Régime enregistré : CELI, REER Placement non enregistré 	50 \$ 6 mois	Maximum : <ul style="list-style-type: none"> 5 000 \$ pour les moins de 18 ans 100 000 \$ pour les 18 ans et plus
Épargne à terme à rente personnalisée (Produit de décaissement) > Plus de détails	Fixe et en fonction du terme choisi	<ul style="list-style-type: none"> Montant en fonction du versement choisi Virements modifiables en tout temps Fréquence de versement : hebdomadaire, aux 2 semaines, mensuelle, bimensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle 	1 à 5 ans	Régimes enregistrés : FERR, FRV	5 000 \$	Non applicable
Épargne à terme à revenus périodiques (Produit de décaissement) > Plus de détails	Fixe et en fonction du terme choisi	<ul style="list-style-type: none"> Montant en fonction du versement choisi Versements modifiables chaque année Fréquence de versement : hebdomadaire, aux 2 semaines, mensuelle ou trimestrielle Un retrait par an possible (montant forfaitaire) sans frais ni pénalité, à certaines conditions 	1 à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Régime enregistré : CELI Placement non enregistré 	10 000 \$	Non applicable

Les comptes d'épargne

GESTION DE PATRIMOINE



Caractéristiques générales

- ✓ Capital et taux d'intérêt garantis à 100 %
- ✓ Taux d'intérêt variable
- ✓ Assurance vie-épargne Desjardins disponible
- ✓ Admissibles au calcul de la ristourne (REEL non admissible)
- ✓ Couverts par l'assurance-dépôts

PRODUITS	CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES			
	Opérations autorisées	Taux d'intérêt	Admissibilité	Frais mensuels
Compte d'épargne ➤ Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> • Virements interinstitutions et virements entre ce compte et vos autres comptes Desjardins permis en tout temps • Aucun montant minimal requis 	<ul style="list-style-type: none"> • Versement des intérêts : mensuel • Consulter les taux en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Non enregistré 	Aucuns
Compte d'épargne – CELI ➤ Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôts (cotisation maximale annuelle établie par les autorités fiscales), retraits et virements permis en tout temps • Cotisations excédentaires assujetties à un impôt de 1% par mois • Possibilité de programmer un virement automatique (25 \$ minimum) 	<ul style="list-style-type: none"> • Versement des intérêts : mensuel et non imposables • Consulter les taux en vigueur 	Régime enregistré : CELI	Aucuns
Compte d'épargne – CELIAPP ➤ Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôts (cotisation maximale annuelle établie par les autorités fiscales), retraits et virements permis en tout temps • Cotisations excédentaires assujetties à un impôt de 1% par mois • Possibilité de programmer un virement automatique (25 \$ minimum) 	<ul style="list-style-type: none"> • Versement des intérêts : mensuel et non imposables • Consulter les taux en vigueur 	Régime enregistré : CELIAPP	Aucuns
Compte d'épargne – REER ➤ Plus de détails	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôts (cotisation maximale annuelle établie par les autorités fiscales), retraits et virements permis en tout temps • Cotisations excédentaires assujetties à un impôt de 1% par mois • Possibilité de programmer un virement automatique (25 \$ minimum) 	<ul style="list-style-type: none"> • Versement des intérêts : mensuel et non imposables • Consulter les taux en vigueur 	Régime enregistré : REER	Aucuns